

#AVR 2026

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



FGTE
CHEMINOTS
NOUVELLE-AQUITAINE

**Attribution du Lot A Poitou-Charentes à la société dédiée SNCF "Terres Aquitaines" :
La CFDT Cheminots reste vigilante et défend les garanties sociales des agents transférés**

le 05 avril 2026

La Région Nouvelle-Aquitaine a annoncé l'attribution du lot A Poitou-Charentes à une société dédiée de SNCF Voyageurs portant le nom de « Terres Atlantiques ».

La CFDT Cheminots Nouvelle-Aquitaine prend acte de cette décision qui s'inscrit dans le cadre de l'ouverture à la concurrence imposée par la loi, tout en rappelant que notre priorité demeure la protection des salarié-e-s et la continuité d'un service ferroviaire de qualité pour les usagers.

Contrairement aux discours qui minimisent les conséquences sociales de cette attribution, la CFDT Cheminots rappelle que le transfert de salariés constitue un bouleversement professionnel important. Cependant, les impacts sont largement atténués grâce au "sac à dos social" négocié par la CFDT Cheminots :

Cet ensemble de droits garantis suit chaque agent transféré : maintien d'éléments essentiels de rémunération, reconnaissance de l'ancienneté, dispositions sociales protectrices...

Ce dispositif, arraché par la négociation, permet d'éviter que les salariés ne subissent une dégradation brutale de leurs conditions de travail.

La CFDT Cheminots déplore la diffusion, dès mardi, d'un article de presse annonçant Transdev comme futur attributaire du lot A. Relayée notamment par BFM, cette information s'est révélée totalement inexacte, la décision appartenant exclusivement à la Région, qui a finalement choisi la société dédiée SNCF : Terres Atlantiques. Cette fausse nouvelle a provoqué un climat de forte incertitude parmi les agents, entraînant du stress, des tensions opérationnelles et même plusieurs accidents du travail. La CFDT Cheminots rappelle qu'en période d'ouverture à la concurrence, la rigueur de l'information n'est pas un détail, car les répercussions sur la santé et la sécurité des salariés sont immédiates et bien réelles. Nous appelons l'ensemble des acteurs médiatiques à un traitement plus prudent et plus responsable de ces sujets sensibles.

#AVR 2026

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



FGTE
CHEMINOTS
NOUVELLE-AQUITAINE

**Attribution du Lot A Poitou-Charentes à la société dédiée SNCF "Terres Aquitaines" :
La CFDT Cheminots reste vigilante et défend les garanties sociales des agents transférés**

La CFDT Cheminots affirme clairement qu'elle ne sera en aucun cas le porte-serviette de l'entreprise, ni durant le transfert des personnels, ni dans la construction du nouveau cadre social interne à Terres Atlantiques.

Nous refusons toute validation automatique ou approche passive. Notre rôle est d'exiger des négociations transparentes, sérieuses et protectrices, permettant d'obtenir des garanties réelles, durables et vérifiables pour tous les salariés.

La CFDT Cheminots restera indépendante, combative et uniquement attachée aux intérêts des agents.

Une société dédiée SNCF n'efface pas les enjeux sociaux.

Si l'attribution à une structure interne au groupe SNCF peut laisser penser à une continuité "quasi identique", la CFDT Cheminots rappelle qu'un transfert reste un transfert, avec son lot d'impacts sur l'organisation, la gestion RH, les mobilités et les carrières.

La CFDT Cheminots veillera à ce que :

- les garanties sociales actuelles soient appliquées strictement et intégralement,
- les conditions de travail ne se dégradent pas,
- les parcours professionnels restent ouverts,
- la communication auprès des agents soit claire, régulière et loyale.

La CFDT Cheminots poursuivra son engagement aux côtés des salariés.

Dans cette période de transformation profonde du ferroviaire, la CFDT Cheminots réaffirme sa mission :

protéger les agents, défendre leurs droits et garantir que l'ouverture à la concurrence ne se traduise pas par un recul social.

La CFDT Cheminots Nouvelle-Aquitaine restera pleinement mobilisée pour suivre la mise en place de Terres Atlantiques, accompagner les agents concernés et intervenir à chaque étape où leurs droits doivent être garantis.

Contact Presse :

SG CFDT Cheminots Nouvelle Aquitaine: Mr USCHE Thomas

Tel : 06 64 96 35 23

Mail : cfdt.cheminotsapc@gmail.com